

FESTIVAL WESTERN DE LA DURANTAYE

3^E EDITION

Procès-verbal de la 16^e réunion

29 mai 2014 à 19h00

Tenue à l'école Plein Soleil de la Durantaye

Sont présents :

Serge Laflamme	Émile Blais	Laurent Breton
Jean-Yves Breton	Paul Leblond	Sylvain Fleury
Chantal Bilodeau	Ryna Samson	Estelle Gaudreau Latulippe
Rodrigue Pouliot	Francine D. Fleury	France Gagné

Sont absents :

Maxime Forbes	Cindy Gourgues	Nicole Bolduc
Yvon Bernier	Vicky Chabot	Jean-Paul Lacroix
Richard Pouliot	Stéphane Dorval	

1. **OUVERTURE DE LA RENCONTRE PAR LE PRÉSIDENT**

Ouverture de la réunion à 19h13. Serge Laflamme ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue.

La réunion peut débuter.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la rencontre par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2014
4. Dépliant du festival – impression – France Gagné
5. Commanditaires – Chantal Bilodeau
6. Pêche au village
7. Page communauté Facebook – Cindy Gourgues
8. Développements sous-comités
9. Autres sujets :
 - 9.1 Les entrées du site
 - 9.2 Fleurs dans le village
 - 9.3 Travaux dans la cuisine du casse-croûte
 - 9.4 Achats à la Coop
 - 9.5 Suivi de la rencontre avec la SQ
 - 9.6 Contrat avec Pierre Lamontagne
 - 9.7 T-shirts pour les enfants de l'école
 - 9.8 Autres achats pour les enfants
 - 9.9 Publicité radio western
 - 9.10 Fabrique
 - 9.11 Hélicoptère et parachute
 - 9.12 Offre de Desjardins
 - 9.13 Vin – achat
 - 9.14 5 à 7 de la Coop Unimat
10. Commentaires et questions
11. Prochaine réunion
12. Levée de la réunion

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 mai 2014**

Le procès-verbal a été lu par France Gagné. Il a été proposé par Paul Leblond et secondé par Émile Blais d'accepter celui-ci tel que lu. Accepté à l'unanimité.

4. DÉPLIANTS - IMPRESSION

Le programme a été circulé parmi les membres pour qu'ils en aient un aperçu. Il y a eu encore quelques corrections mineures à transmettre à madame Pouliot.

5. COMMANDITAIRES – CONTRIBUTION/CLASSIFICATION

De nouveaux commanditaires se sont ajoutés : Centre du VR Montmagny – Énergie Frigo (\$1,000 chacun) GP Martineau a remis un chèque de \$200.00, Teknion Roy et Breton ont remis des cadeaux pour une valeur de \$1,000.00

6. PÊCHE AU VILLAGE

Le quai est fait et sera placé dans l'étang au cours de la semaine prochaine. Les poissons devraient être mis dans l'étang mercredi prochain. Si jamais les grosses truites sont pêchées, une photo devra être prise avec le pêcheur et le commanditaire pour mettre sur la page FB et le site de la municipalité.

Gilles Labonté demande une personne pour surveiller les pêcheurs et leurs prises afin que toutes les prises soient payées. Les pêcheurs pourront aller à la cabane pour payer et faire vider leurs prises.

7. PAGE FACEBOOK

Tous les documents qui ont été transmis à Cindy ont été placés sur la page FB.

8. DÉVELOPPEMENTS SOUS-COMITÉS

Sécurité

Sylvain a reçu le contrat corrigé de Garda (clause de « pas de pénalité » et « aucune nourriture fournie aux agents »). Sylvain a appelé Marco Roy pour lui demander de signer le contrat de Garda.

Finances

Chantal Bilodeau informe les membres que le compte est présentement à \$16,190.00. Il y a présentement 43 livrets de billets pour le trailer de vendus + 73 billets individuels, un montant de \$1,225 a été déposé pour la vente des billets.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Entrée du site

Il y a eu une réunion du comité billetterie cette semaine. Chantal Bilodeau et Stéphane Dorval ont trouvé une roulotte pour remplacer la cabane qui était prévue et qui n'est plus disponible. Gérard Breton louerait à \$100/an pour 3 ans la roulotte. Si le festival cesse il reprend la roulotte. La roulotte sera modifiée, ajout de fenêtres à glissière pour la billetterie.

9.2 Fleurs dans le village

Serge Laflamme demande ce qui sera fait au niveau des fleurs. La municipalité avait donné une réponse pour des bouquets accrochés aux poteaux du village. Pour ce qui est des gros bacs, Chantal va vérifier si c'est la municipalité qui s'en occupe ou si c'est le festival.

9.3 Travaux dans le casse-croûte

Serge Laflamme mentionne qu'il va agrandir la cuisine, en rentrant la table froide dans le mur. Il va s'informer pour faire réparer le frigo qui ne fonctionne pas. Il est mentionné qu'il faudrait penser à acheter un frigo 2 portes pour le casse-croûte éventuellement.

9.4 Achats à la Coop

Serge Laflamme mentionne que si un sous-comité a des projets en vue et des besoins de matériaux, d'en parler et de laisser tout savoir afin de savoir où on en est dans les dépenses.

Il faut garder à l'esprit que le compte ouvert est de \$2,000.00. Chaque facture doit être signée et apportée à Chantal Bilodeau. Estelle Gaudreau Latulippe s'occupe quant à elle de vérifier l'état de compte à chaque semaine et d'en informer Chantal Bilodeau.

9.5 Suivi de la rencontre avec la SQ

Serge Laflamme a rencontré Sylvia Pelletier pour aider Sylvain Fleury. Les VTT dans les rues seront tolérés en autant qu'ils soient bien identifiés au Festival western. Elle demande à ce que les bénévoles soient bien identifiés également. Elle viendra faire le tour du terrain le 11 juillet. Elle aimerait savoir le nombre de personnes attendues par soir afin de préparer les effectifs, ainsi qu'avoir le nom de la personne contact chez Garda.

9.6 Contrat avec Pierre Lamontagne

Serge Laflamme a informé les membres qu'il avait en sa possession un contrat d'entente différent de celui qui avait été montré la semaine dernière. Le contrat a été obtenu par l'entremise de la municipalité qui avait l'original. La copie qui circulait depuis le début et qui nous avait été remise par la Corporation ladurantoise n'était pas le contrat officiel signé par les 2 parties. Le contrat officiel mentionne bien que le contrat est d'une durée de 5 ans.

9.7 T-shirts pour les enfants

Ils ont été achetés et les enfants les ont essayés. Les grandeurs qui manquent seront achetées d'ici la fin de la semaine et les chandails seront remis aux enfants de l'école la semaine prochaine.

9.8 Autres achats pour les enfants

France Gagné suggère que des tatouages temporaires soient achetés pour la fin de semaine du festival. Les coûts étant minimes \$120 tatouages pour \$5.99, il a été décidé d'acheter 4 paquets.

Il est proposé par Francine Dorval Fleury et secondé par Gilles Labonté d'accepter cette proposition. Accepté à l'unanimité

9.9 Publicité radio western

France Gagné a communiqué avec quelques postes de radio communautaires afin de demander à ce que le festival soit annoncé sur leurs ondes. Il y a eu des réponses positives et ils font se faire un plaisir de nous annoncer et de faire connaître le festival.

9.10 Fabrique

La lettre datée du 21 mai et signée par madame Bolduc a été reçue.

9.11 Offre de la Caisse Populaire

À remettre à l'ordre du jour du 10 juin

9.12 Vin – achat

Estelle Gaudreau Latulippe désirait savoir si elle devait essayer de négocier des prix pour le vin. Étant donné la petite quantité qui sera achetée, il a été décidé de ne pas demander de prix.

9.13 5 à 7 de la Coop

Estelle Gaudreau Latulippe informe les membres que son patron Stéphane voudrait faire un 5 à 7 le vendredi 11 juillet sur le terrain du festival. Il paierait le laissez-passer à \$20.00 et donnerait 2 billets pour consommation au Saloon. Il faudrait leur réserver un petit coin identifié au nom de la Coop pour environ 20 personnes.

10. COMMENTAIRES ET QUESTIONS

- Pepsi serait prêt à nous prêter 2 frigos cette année (1 à 2 portes et 1 à un porte) si nous prenons la liqueur chez eux. Après un bref calcul, il serait plus avantageux d'acheter la liqueur chez eux et

d'avoir gratuitement les 2 frigos que de louer les frigos ailleurs. À rediscuter lors de la prochaine réunion.

- Serge Laflamme a mentionné que des chandails identifiés « bénévoles » ont été retrouvés. Il doit aller les chercher à St-Raphaël.
- Estelle s'occupe de faire les pancartes « Bénévoles » pour les VTT du festival (environ 10).
- Chantal Bilodeau informe les membres de ses démarches pour faire imprimer et distribuer le document « Demande de bénévoles » et « Prévente » dans toutes les municipalités environnantes (St-Charles, St-Raphaël, St-Michel, Beaumont, St-Gervais). Il en coûterait environ \$1,200 pour l'impression et la mise à la poste. Les membres considèrent que c'est trop cher. Il est donc décidé à l'unanimité de faire la publicité de la prévente et la demande de bénévoles sur la page Facebook et le site internet de la municipalité seulement pour le moment.
- France Gagné a entremis des démarches avec le Publisac et attend une réponse de leur part. À remettre à l'ordre du jour de la semaine prochaine.
- Gilles Labonté informe les membres que si jamais la gratte pour le terrain n'est pas disponible cette année, il pourrait probablement en avoir une autre.
- L'annonce du concours de décorations dans le village se fera dans Le Train, sur la page Facebook et sur le site Internet de la municipalité.
- Gilles Labonté demande où le comité des kiosques en est rendu. Quelques autres kiosques se sont ajoutés.
- Sylvain Fleury informe les membres qu'il a fait quelques démarches pour les chemises Wrangler. Les prix varient de \$19.00 à \$100.00 et il y a différentes couleurs disponibles. Le rouge semble une couleur qui pourrait intéresser les membres. À revoir lors d'une prochaine réunion.

12. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 5 juin mai à 19h00 au sous-sol de l'école Plein Soleil.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion a été proposée par Paul Leblond et secondée par Jean-Yves Breton. La réunion s'est terminée à 22h30.

Serge Laflamme
Président

France Gagné
Secrétaire